

# Ligue contre la violence routière

## LES ACTUALITÉS

## Communiqué contre la mesure des éthylotests obligatoires



La Ligue Contre la Violence Routière prend date : dans un an, le décret absurde concernant les éthylotests chimiques doit être retiré!

#### Communiqué de presse de la Ligue contre la violence routière du 23/06/2012

#### C'est parce que :

- plus de 80% des accidents mortels de la route dans lesquels l'alcool est présent ont lieu avec un taux d'alcool supérieur à 1,2g par litre de sang,
- les principaux utilisateurs de ces éthylotests chimiques seront les conducteurs de bonne foi, alors que la population des consommateurs d'alcool visée par ces tests ne les utilisera pas ou dans de mauvaises conditions (compter jusqu'à deux verres est à la portée de tous),
- les éthylotests chimiques ne sont pas fiables et peuvent donner des "faux-négatifs", par conséquent tromper les utilisateurs, voire les encourager à boire davantage alors que le taux légal est en réalité dépassé,
- les éthylotests chimiques ne résistent pas à une exposition prolongée à des températures supérieures à 40°C comme cela est très courant pendant l'été à l'intérieur des voitures garées en plein soleil - ou à des températures trop basses,
- la norme NF attribuée après expérimentation en laboratoire ne correspond pas aux conditions d'utilisation réelles du test : la plupart du temps, de nuit "rendant quasi impossible une bonne lecture de la limite entre le vert et le jaune", selon les dires de nombreux agents chargés des contrôles d'alcoolémie,
- la présence de substances chimiques toxiques (dichromate de potassium, chrome III) crée un danger pour les enfants qui risquent de jouer avec les éthylotests qu'ils trouveront dans la voiture (utilisés ou non),
- la protection de l'environnement n'a pas été prise en compte : aucune mesure prise pour éviter de jeter dans l'environnement des dizaines de millions d'éthylotests utilisés ou déclassés,
- dès décembre 2002 le CISR (Comité Interministériel de Sécurité Routière) avait déjà demandé que les conducteurs soient soumis "aux éthylotests électroniques. Beaucoup plus fiables et plus performants, ils remplaceront définitivement les alcootests et les éthylotests chimiques." Dix ans plus tard, pour "écouler les stocks", des contrôles se font avec ces éthylotests chimiques....
- de nombreuses questions restent sans réponse, par exemple : comment les conducteurs étrangers vont-ils pouvoir concrètement respecter cette obligation ?
- le président de la République François Hollande, dans la lettre (voir l'article dont le lien se trouve la photo de F Hollande) qu'il a envoyée à notre association le 25 avril (suite aux questions posées pendant la campagne des élections présidentielles), émet des "réserves sur la fiabilité des éthylotests chimiques qui risque d'induire en erreur le conducteur", rappelle que "la très grande majorité des accidents est le fait de conducteurs qui savent être au-dessus de la limite légale".

La Ligue Contre la Violence Routière demande, qu'au vu des résultats qui prouveront dans un an l'inutilité de cette décision, le Président s'engage alors au retrait d'un décret qui n'aura eu pour bilan que l'enrichissement d'un très petit nombre de fabricants d'éthylotests chimiques et le contentement du lobby alcoolier qui n'a rien à craindre de ce gadget.

## La Ligue contre la violence routière contre les "éthylotests chimiques"

## AFP 23/06/2012

La Ligue contre la violence routière a exprimé samedi son opposition aux "éthylotests chimiques" dont les automobilistes et motards devront être équipés à partir du 1er juillet, souhaitant que le décret les rendant obligatoires soit retiré "dans un an", quand on s'apercevra de leur "inutilité".

"Les principaux utilisateurs de ces éthylotests chimiques seront les conducteurs de bonne foi, alors que la population des consommateurs d'alcool visée par ces tests ne les utilisera pas ou dans de mauvaises conditions", a estimé dans un communiqué la présidente de la Ligue, Chantal Perrichon.

Selon elle, "les éthylotests chimiques ne sont pas fiables" et "ne résistent pas à une exposition prolongée à des températures supérieures à 40°C ou à des températures trop basses".

En outre, "la présence de substances chimiques toxiques (dichromate de potassium, chrome III) crée un danger pour les enfants" qui joueraient avec, a ajouté Mme Perrichon.

"Dès décembre 2002, le Comité interministériel de sécurité routière (CISR) avait demandé que les conducteurs soient soumis aux éthylotests électroniques", jugés "beaucoup plus fiables et plus performants", a-t-elle souligné.

Selon elle, François Hollande, dans une lettre à l'association datée du 25 avril, avait émis des "réserves sur la fiabilité des éthylotests chimiques" et rappelé que "la très grande majorité des accidents est le fait de conducteurs qui savent être au-dessus de la limite légale".

La Ligue demande donc "qu'au vu des résultats qui prouveront dans un an l'inutilité de cette décision, le président s'engage au retrait" du décret.

Un décret publié le 1<sup>er</sup> mars au Journal officiel rend obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> juillet la présence d'un éthylotest pour tout véhicule à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur.

L'ex-délégué interministériel à la Sécurité routière, Jean-Luc Nevache, avait estimé que cette mesure, annoncée en novembre 2011 par Nicolas Sarkozy, pourrait sauver 500 vies.

1 sur 2 05/08/2012 11:21

2 sur 2